

QUESTIONS POSÉES

dans le cadre de l'appel à candidature 2022

**« visant à reconnaître des Collectifs œuvrant
pour une meilleure représentativité des
femmes dans les politiques culturelles »**

Questions qui vous seront posées

Version 04.02.2022



Ce document PDF est disponible **uniquement à titre d'information** et ne peut en aucun cas être complété à la main.

[Accéder au formulaire en ligne](#)

Une question suivie de l'astérisque * signifie que la réponse est obligatoire.



Appel à candidatures visant à reconnaître des Collectifs oeuvrant pour une meilleure représentativité des femmes dans les politiques culturelles

2022

Description :

Le présent appel à candidatures vise à reconnaître trois Collectifs d'associations œuvrant pour une meilleure représentativité des femmes dans les politiques culturelles*, ci-après dénommés « Collectifs ».

La reconnaissance a une durée de **5 ans**, renouvelable via un nouvel appel à candidature.

La création des Collectifs vise à mutualiser l'expertise du secteur associatif (renforcement ou complémentarité) invité à concevoir un plan d'actions ayant pour objectif, de manière commune ou individuellement par certaines associations du Collectif, de répondre à une ou plusieurs mesures du Plan « droits des femmes » visant à une meilleure représentativité des femmes (Axe 3).

La sélection s'effectuera afin que chacune des thématiques suivantes soit traitée par, au moins, un Collectif :

- a) La lutte contre les discriminations, le sexisme et les stéréotypes de genre ;
- b) La présence, la place et la participation des femmes ;
- c) Les conditions de travail et d'évolution dans les carrières.

⚠ Délai de Clôture du présent appel : **25 avril à minuit**

→ Vous trouverez tous les documents et informations utiles concernant cet appel à candidature sur le [site de la Direction de l'Egalité des Chances](#).

→ En cas de question, vous pouvez contacter la Direction de l'Egalité des Chances par courriel : egalite@cfwb.be

* les politiques menées par la Communauté française dans les matières visées à l'article 4, 1°, 3° à 6° bis, 8°, 10°, 13° et 14°, de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980.

Informations pratiques (à lire avec attention avant de poursuivre le formulaire) :

- Vous pouvez interrompre à tout moment ce questionnaire. Toutes les informations seront automatiquement enregistrées **dès que vous aurez cliqué sur le bouton "Save"** (en bas de page).
- Il est recommandé de sauvegarder avant de passer à une page suivante du formulaire.
- Si vous complétez le formulaire en plusieurs fois, **pour revenir** sur le formulaire, vous pourrez soit copier un lien, soit demander l'envoi d'un mail vous communiquant le lien vous permettant de poursuivre l'encodage.
- Lorsque vous cliquez sur le bouton "Soumission" en fin de formulaire, il ne vous est **plus possible de le modifier**.
- Après avoir soumis votre formulaire, vous recevrez par mail un récapitulatif de la demande introduite.

⚠ Pour bénéficier d'un affichage **optimal**, il est recommandé d'utiliser le **navigateur chrome** ou une **version récente de firefox**.

Collectif d'associations

Partie Tiers

La section suivante du questionnaire va vous demander une série d'informations administratives concernant le Collectif constitué.

⚠ **Pour rappel** : Un Collectif est composé d'au moins deux associations. Chaque association du Collectif est constitué, depuis au moins **un an**, sous la forme soit d'une association de fait, soit d'une association sans but lucratif, d'une association internationale sans but lucratif ou d'une fondation au sens des articles 1:2, 1:3 et 1:6 du Code des sociétés et des associations.

1) Nom de l'association représentant le Collectif et portant la candidature *

La subvention sera payée sur le compte bancaire de cette association qui sera responsable de remettre annuellement les pièces justificatives

2) Email générique de l'association représentant le Collectif *

exemple@exemple.com

3) L'association représentant le Collectif est constitué en : *

Association sans but lucratif (ASBL)

Association de fait

3.1) Numéro BCE (Banque-carrefour des Entreprise) *

Uniquement si votre association est constitué en ASBL

4) N° de compte de l'association représentant le Collectif *

4.1) BIC *

4.2) Titulaire du compte bénéficiaire *

4.3) Je reconnais que ce compte est mon compte unique pour l'ensemble des demandes de reconnaissance, d'agrément et de subvention introduites auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles ET j'autorise la Fédération Wallonie-Bruxelles à utiliser ces coordonnées pour m'envoyer toutes informations relatives à ces demandes. *

Oui

5) Adresse principale *

Numéro et rue

Ville

Code Postal

6) Téléphone principal *

Indicatif régional

Numéro de téléphone

7) Prénom et nom de la personne de contact pour l'association qui représentant le Collectif *

Prénom

Nom

9) Toutes les associations composant le Collectif comptent au moins 1 an d'existence ? Attention : Si cette condition n'est pas respectée la candidature n'est pas éligible, vous serez redirigé vers le fin du formulaire. *

Oui

Non

Expertise du Collectif

Candidature

La section suivante du questionnaire va vous demander de démontrer pour **chacune** des associations constituant le Collectif, son expertise pour mener un ou des projets visant une meilleure représentativité des femmes et les questions d'égalité entre les femmes et les hommes et l'intersectionnalité dans le champ des politiques culturelles*.

Les pièces justificatives peuvent être sous forme :

- a) de lien internet ;
- b) de document.

Il peut s'agir de projets déjà menés, une publication, un article ou une analyse, une annonce de conférence, une vidéo de conférence, un mandat d'un·e membre de l'association dans une commission, une instance nationale ou internationale, ou tout autre document pertinent.

⚠ **Pour rappel :**

- Chaque membre du Collectif exerce, depuis au moins **un an**, des activités oeuvrant pour une meilleure représentativité des femmes dans le champ des politiques culturelles. Au moins un membre du Collectif exerce les activités citées ci-dessus, depuis au moins **trois ans**.
- L'équipe en charge du/des projet(s) comprend au moins **une personne** justifiant d'une expertise sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes depuis au moins **trois ans** à compter du dépôt de candidature du Collectif.

10) Listez des liens internet démontrant l'expertise. Merci de grouper ces liens PAR association *

Veillez joindre des liens justifiant l'expertise de chacune des associations composant le Collectif : projets menés, une publication, une annonce de conférence, une vidéo de conférence, la publication d'un outil, un mandat d'un ou une membre de l'association dans une commission, une instance nationale ou internationale, ou tout autre document pertinent (CV, etc.)

Partenariat

Cette question vous demande d'expliquer :

- I. La **pertinence de chaque association** composant le Collectif. Si l'expertise (de chacune des associations) mentionnée en supra vous semble être l'argument principal justifiant la pertinence, mentionnez dans ce cadre pour le point 1. "Voir expertise".
- II. En quoi les compétences des associations se **renforcent-elles** ou sont-elles **complémentaires** ?

(cette partie doit nécessairement faire l'objet d'un développement).

⚠ **Pour rappel :** il vous sera demandé en fin de formulaire de téléverser une convention de partenariat comportant les éléments minimums suivants :

- L'objet du plan d'actions que les associations développent en commun ;

- Les contributions et responsabilités respectives des associations pour l'organisation des activités dans le cadre du plan d'actions ;
- L'identification de la personne de contact avec l'administration (nom, prénom, fonction dans le plan d'actions commun, téléphone et e-mail) ;
- Si le Collectif est une association de fait, le mandat à l'association désignée par les membres du Collectif pour poser, en son nom et pour son compte, les actes dans le cadre de la reconnaissance.

12) Pertinence du partenariat *

Thématiques traitées par le Collectif

Quelle(s) est/sont la/les thématiques traitée(s) par le Collectif sur au moins 1 des 5 années ? (plusieurs choix possibles) *

Lutte contre les discriminations, le sexisme et les stéréotypes de genre

La présence, la place et la participation des femmes

Les conditions de travail et d'évolution dans les carrières

Descriptions des différents projets portés par le Collectif

Plan d'actions

Projet N°1

(18 questions)

1) Intitulé du projet n°1 (réponses écrites) *

2) Courte description du projet (réponses écrites) *

3) Dans quel(s) mode(s) d'action(s) le projet s'inscrit-il ? (plusieurs choix possibles) *

Informier : Réaliser des études, recherches-actions sur la place des femmes dans la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles et générer des données quantitatives et qualitatives sur leurs conditions de travail, produire des archives sur des œuvres féminines.

Sensibiliser : via la réalisation d'outils, de campagnes, de projets pilotes et d'activités ou d'animations avec le secteur culturel ou associatif promouvant la représentation des femmes artistes actives en Fédération Wallonie-Bruxelles et de leur production artistique.

Concevoir ou dispenser des formations (workshop, ateliers, stages, formations courtes et longues).

Fédérer les opérateurs culturels qui s'engagent à programmer des femmes portant des projets culturels, fédérer les femmes artistes, assurer une mission de plaidoyers.

Visibiliser les artistes féminines actuelles en organisant ou promouvant des activités culturelles ou des œuvres artistiques mettant en avant les femmes portant des projets culturels.

3.1) Quel(s) est/sont le(s) public(s) cible(s) des formations ? (plusieurs choix possibles) *

des étudiantes et des étudiants en formation d'étude supérieure d'Art

des professionnels et professionnelles relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir : la culture, les médias et l'audiovisuel

des jeunes-filles en vue de susciter des vocations artistiques

Partenariat

4) Le projet n°1 est mené en partenariat avec (choix unique) *

une seule des associations du Collectif

au moins 2 associations du Collectif

4.1) Listez les associations prenant part au projet n°1 (réponses écrites) *

Opportunité du projet

5) Décrivez le contexte dans lequel le projet s'inscrit et les objectifs poursuivis (réponses écrites) *

6) Le projet n°1 répond précisément à quelle(s) mesure(s) de l'Axe 3 du Plan "droits des femmes" ? (réponses écrites) *

Listez cette ou ces mesures (ATTENTION : veuillez bien reprendre le numéro et l'intitulé exact de chaque mesure de l'Axe 3 visée)

7) Le projet n°1 s'inscrit dans le(s) secteur(s) suivant(s) : (plusieurs choix possibles) *

- la défense et l'illustration de la langue
- la création artistique dans les arts de la scène et les arts plastique
- le patrimoine culturel
- les musées, les bibliothèques, les centres culturels
- les médias
- l'éducation permanente
- l'éducation aux médias
- le cinéma et la création audiovisuelle

Maturité du projet

8) Quelles sont les méthodes d'organisation (méthodologie). Décrivez le déroulement du projet et la temporalité (mentionnez les étapes du projet/ou un planning) ? (réponses écrites) *

9) Quels sont les moyens déployés par rapport aux objectifs poursuivis et quelle est la coordination prévue (personnes impliquées à la gestion du projet : citées nominativement et/ou les ETP dédiés à ce projet) ? (réponses écrites) *

10) Quel est/sont le(s) public(s) cible(s) ? (plusieurs choix possibles) *

Grand public

Femmes / filles

Etudiantes et étudiants des Ecoles Supérieures des Arts

Professionnelles et professionnels relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles : la culture, les médias et l'audiovisuels

Jeunes (-18 ans) à l'école

Jeunes (-18 ans) en extrascolaire

11) Prévoyez-vous de toucher un public cible avec des vulnérabilités ? (choix unique) *

Oui

Non

11.1) Spécifiez le ou les public(s) cible(s) que vous souhaitez toucher (plusieurs choix possibles) *

Femmes/filles en situation de grands précarité

Femmes/filles racisées

Femmes/filles migrantes ou primo-arrivantes

Femmes/fille porteuses de handicap(s) ou de problème(s) de santé

Femmes âgées (+55 ans)

Femmes lesbiennes

12) Sur quelle(s) année(s) ce projet va-t-il se dérouler (les années ne doivent pas nécessairement se suivre) (plusieurs choix possibles) *

2022

2023

2024

2025

2026

13) Quelle est la portée géographique du projet ? Votre projet va avoir un impact sur les personnes qui résident : (plusieurs choix possibles) *

sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

en Région de Bruxelles-Capitale

en Wallonie

sur une ou plusieurs Province(s)

14) Quels sont les effets attendus du projet ? (réponses écrites) *

15) Le projet va-t-il avoir un impact sur un large public ou sur un public spécifiquement concerné ? Expliquez (réponses écrites) *

16) Quels sont d'une part les indicateurs de réalisation, d'autre part les indicateurs d'évaluation de votre projet ? (réponses écrites) *

Les indicateurs de réalisation sont les réalisations principales du projet à court et moyen terme : elles doivent être exprimées de façon quantifiable (ex : outil de sensibilisation rédigé, outil publié, communication autour de l'outil, etc.). Les indicateurs d'évaluations permettent quant à eux d'évaluer en fin de projet la réalisation dans son ensemble, quantitativement et/ou qualitativement).

17) Le projet débouchera-t-il sur une production concrète et/ou sur un événement public ? Si oui, expliquez. (réponses écrites)

18) Avez-vous prévu un deuxième projet ? (choix unique) *

Oui

Non

Descriptions des différents projets portés par le Collectif

Plan d'action

Projet N°2

(18 questions)

1) Intitulé du projet n°2 (réponses écrites) *

2) Courte description du projet (réponses écrites) *

3) Dans quel(s) mode(s) d'action(s) le projet s'inscrit-il ? (plusieurs choix possibles) *

Informier : Réaliser des études, recherches-actions sur la place des femmes dans la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles et générer des données quantitatives et qualitatives sur leurs conditions de travail, produire des archives sur des œuvres féminines.

Sensibiliser : via la réalisation d'outils, de campagnes, de projets pilotes et d'activités ou d'animations avec le secteur culturel ou associatif promouvant la représentation des femmes artistes actives en Fédération Wallonie-Bruxelles et de leur production artistique.

Concevoir ou dispenser des formations (workshop, ateliers, stages, formations courtes et longues).

Fédérer les opérateurs culturels qui s'engagent à programmer des femmes portant des projets culturels, fédérer les femmes artistes, assurer une mission de plaidoyers.

Visibiliser les artistes féminines actuelles en organisant ou promouvant des activités culturelles ou des œuvres artistiques mettant en avant les femmes portant des projets culturels.

3.1) Quel(s) est/sont le(s) public(s) cible(s) des formations ? (plusieurs choix possibles) *

des étudiantes et des étudiants en formation en Etude Supérieur des Arts

des professionnels et professionnelles relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir : la culture, les médias et l'audiovisuel

des jeunes-filles en vue de susciter des vocations artistiques

Partenariat

4) Le projet n°2 est mené en partenariat avec (choix unique) *

une seule des associations du Collectif

au moins 2 associations du Collectif

4.1) Listez les associations prenant part au projet n°2 (réponses écrites) *

Opportunité du projet

5) Décrivez le contexte dans lequel le projet s'inscrit et les objectifs poursuivis (réponses écrites) *

6) Le projet n°2 répond précisément à quelle(s) mesure(s) de l'Axe 3 du Plan "droits des femmes" ? (réponses écrites) *

7) Le projet n°2 s'inscrit dans le(s) secteur(s) suivant(s) : (plusieurs choix possibles) *

- la défense et l'illustration de la langue
- la création artistique dans les arts de la scène et les arts plastique
- le patrimoine culturel
- les musées, les bibliothèques, les centres culturels
- les médias
- l'éducation permanente
- l'éducation aux médias
- le cinéma et la création audiovisuelle

Maturité du projet

8) Quelles sont les méthodes d'organisation (méthodologie). Décrivez le déroulement du projet et la temporalité (mentionnez les étapes du projet/ou un planning) ? (réponses écrites) *

Détaillez le déroulement du projet incluant un calendrier approximatif

9) Quels sont les moyens déployés par rapport aux objectifs poursuivis et quelle est la coordination prévue (personnes impliquées à la gestion du projet : citées nominativement et/ou les ETP dédiés à ce projet) ? (réponses écrites) *

10) Quel est/sont le(s) public(s) cible(s) ? (plusieurs choix possibles) *

- Grand public
- Femmes / filles
- Etudiantes et étudiants des Ecoles Supérieures des Arts
- Professionnelles et professionnels relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles : la culture, les médias et l'audiovisuels
- Jeunes (-18 ans) à l'école
- Jeunes (-18 ans) en extrascolaire

11) Prévoyez-vous de toucher un public cible avec des vulnérabilités ? (choix unique) *

- Oui
- Non

11.1) Spécifiez le ou les public(s) cible(s) que vous souhaitez toucher (plusieurs choix possibles) *

- Femmes/filles en situation de grande précarité
- Femmes/filles racisées
- Femmes/filles migrantes ou primo-arrivantes
- Femmes/fille porteuses de handicap(s) ou de problème(s) de santé
- Femmes âgées (+55 ans)
- Femmes lesbiennes

12) Sur quelles années ce projet va-t-il se dérouler (les années ne doivent pas nécessairement se suivre) (plusieurs choix possibles) *

- 2022
- 2023
- 2024
- 2025
- 2026

13) Quelle est la portée géographique du projet ? Votre projet va avoir un impact sur les personnes qui résident : (plusieurs choix possibles) *

- sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- en Région de Bruxelles-Capitale
- en Wallonie
- sur une ou plusieurs Province(s)

14) Quels sont les effets attendus du projet ? (réponses écrites) *

15) Le projet va-t-il avoir un impact sur un large public ou sur un public spécifiquement concerné ? Expliquez (réponses écrites) *

16) Quels sont d'une part les indicateurs de réalisation, d'autre part les indicateurs d'évaluation de votre projet ? (réponses écrites) *

Les indicateurs de réalisation sont les réalisations principales du projet à court et moyen terme : elles doivent être exprimées de façon quantifiable (ex : outil de sensibilisation rédigé, outil publié, communication autour de l'outil, etc.). Les indicateurs d'évaluations permettent quant à eux d'évaluer en fin de projet la réalisation dans son ensemble, quantitativement et/ou qualitativement).

17) Le projet débouchera-t-il sur une production concrète et/ou sur un événement public ? Si oui, expliquez. (réponses écrites)

18) Avez-vous prévu un troisième projet ? (choix unique) *

Oui

Non

Descriptions des différents projets portés par le Collectif

Projet N°3

(18 questions)

1) Intitulé du projet n°3 (réponses écrites) *

2) Courte description du projet (réponses écrites) *

3) Dans quel(s) mode(s) d'action(s) le projet s'inscrit-il ? (plusieurs choix possibles) *

Informier : Réaliser des études, recherches-actions sur la place des femmes dans la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles et générer des données quantitatives et qualitatives sur leurs conditions de travail, produire des archives sur des œuvres féminines.

Sensibiliser : via la réalisation d'outils, de campagnes de projets pilotes et d'activités ou d'animations avec le secteur culturel ou associatif promouvant la représentation des femmes artistes actives en Fédération Wallonie-Bruxelles et de leur production artistique.

Concevoir ou dispenser des formations (workshop, ateliers, stages, formations courtes et longues).

Fédérer les opérateurs culturels qui s'engagent à programmer des femmes portant des projets culturels, fédérer les femmes artistes, assurer une mission de plaidoyers.

Visibiliser les artistes féminines actuelles en organisant ou promouvant des activités culturelles ou des œuvres artistiques mettant en avant les femmes portant des projets culturels.

3.1) Quel est le public cible des formations ? (plusieurs choix possibles) *

des étudiantes et des étudiants en formation en Etude supérieur des Arts

des professionnels et professionnelles relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir : la culture, les médias et l'audiovisuel

des jeunes-filles en vue de susciter des vocations artistiques

Partenariat

4) Le projet n°3 est mené en partenariat avec (choix unique) *

- une seule des associations du Collectif
- au moins 2 associations du Collectif

4.1) Listez les associations prenant part au projet n°3 (réponses écrites) *

Opportunité du projet

5) Décrivez le contexte dans lequel le projet s'inscrit et les objectifs poursuivis (réponses écrites) *

6) Le projet n°3 répond précisément à quelle(s) mesure(s) de l'Axe 3 du Plan "droits des femmes" ? (réponses écrites) *

Listez cette ou ces mesures (ATTENTION : veuillez bien reprendre le numéro et l'intitulé exact de chaque mesure de l'Axe 3 visée)

7) Le projet n°3 s'inscrit dans le(s) secteur(s) suivant(s) : (plusieurs choix possibles) *

- la défense et l'illustration de la langue
- la création artistique dans les arts de la scène et les arts plastique
- le patrimoine culturel
- les musées, les bibliothèques, les centres culturels
- les médias
- l'éducation permanente
- l'éducation aux médias
- le cinéma et la création audiovisuelle

Maturité du projet

8) Quelles sont les méthodes d'organisation (méthodologie). Décrivez le déroulement du projet et la temporalité (mentionnez les étapes du projet/ou un planning) ? (réponses écrites) *

Détaillez le déroulement du projet incluant un calendrier approximatif

9) Quels sont les moyens déployés par rapport aux objectifs poursuivis et quelle est la coordination prévue (personnes impliquées à la gestion du projet : citées nominativement et/ou les ETP dédiés à ce projet) ? (réponses écrites) *

10) Quel est/sont le(s) public(s) cible(s) ? (plusieurs choix possibles) *

Grand public

Femmes / filles

Etudiantes et étudiants des Ecoles Supérieures des Arts

Professionnelles et professionnels relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles : la culture, les médias et l'audiovisuels

Jeunes (-18 ans) à l'école

Jeunes (-18 ans) en extrascolaire

11) Prévoyez-vous de toucher un public cible avec des vulnérabilités ? (choix unique) *

Oui

Non

11.1) Spécifiez le ou les public(s) cible(s) que vous souhaitez toucher (plusieurs choix possibles) *

Femmes/filles en situation de grande précarité

Femmes/filles racisées

Femmes/filles migrantes ou primo-arrivantes

Femmes/fille porteuses de handicap(s) ou de problème(s) de santé

Femmes âgées (+55 ans)

Femmes lesbiennes

12) Sur quelles années ce projet va-t-il se dérouler (les années ne doivent pas nécessairement se suivre) (plusieurs choix possibles) *

2022

2023

2024

2025

2026

13) Quelle est la portée géographique du projet ? Votre projet va avoir un impact sur les personnes qui résident : (plusieurs choix possibles) *

sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

en Région de Bruxelles-Capitale

en Wallonie

sur une ou plusieurs Province(s)

14) Quels sont les effets attendus du projet ? (réponses écrites) *

15) Le projet va-t-il avoir un impact sur un large public ou sur un public spécifiquement concerné ? Expliquez (réponses écrites) *

16) Quels sont d'une part les indicateurs de réalisation, d'autre part les indicateurs d'évaluation de votre projet ? (réponses écrites) *

17) Le projet débouchera-t-il sur une production concrète et/ou sur un événement public ? Si oui, expliquez. (réponses écrites)

18) Avez-vous prévu un quatrième projet ? (choix unique) *

Oui

Non

Descriptions des différents projets portés par le Collectif

Plan d'action

Projet N°4

(18 questions)

1) Intitulé du projet n°4 (réponses écrites) *

2) Courte description du projet (réponses écrites) *

3) Dans quel(s) mode(s) d'action(s) le projet s'inscrit-il ? (plusieurs choix possibles) *

Informier : Réaliser des études, recherches-actions sur la place des femmes dans la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles et générer des données quantitatives et qualitatives sur leurs conditions de travail, produire des archives sur des œuvres féminines.

Sensibiliser : via la réalisation d'outils, de campagnes de projets pilotes et d'activités ou d'animations avec le secteur culturel ou associatif promouvant la représentation des femmes artistes actives en Fédération Wallonie-Bruxelles et de leur production artistique.

Concevoir ou dispenser des formations (workshop, ateliers, stages, formations courtes et longues).

Fédérer les opérateurs culturels qui s'engagent à programmer des femmes portant des projets culturels, fédérer les femmes artistes, assurer une mission de plaidoyers.

Visibiliser les artistes féminines actuelles en organisant ou promouvant des activités culturelles ou des œuvres artistiques mettant en avant les femmes portant des projets culturels.

3.1) Quel est le public cible des formations ? (plusieurs choix possibles) *

des étudiantes et des étudiants en formation en Etude Supérieure des Arts

des professionnels et professionnelles relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir : la culture, les médias et l'audiovisuel

des jeunes-filles en vue de susciter des vocations artistiques

Partenariat

4) Le projet n°4 est mené en partenariat avec (choix unique) *

une seule des associations du Collectif

au moins 2 associations du Collectif

4.1) Listez les associations prenant part au projet n°4 (réponses écrites) *

Opportunité du projet

5) Décrivez le contexte dans lequel le projet s'inscrit et les objectifs poursuivis (réponses écrites) *

6) Le projet n°4 répond précisément à quelle(s) mesure(s) de l'Axe 3 du Plan "droits des femmes" ? (réponses écrites) *

Listez cette ou ces mesures (ATTENTION : veuillez bien reprendre le numéro et l'intitulé exact de chaque mesure de l'Axe 3 visée)

7) Le projet n°4 s'inscrit dans le(s) secteur(s) suivant(s) : (plusieurs choix possibles) *

- la défense et l'illustration de la langue
- la création artistique dans les arts de la scène et les arts plastique
- le patrimoine culturel
- les musées, les bibliothèques, les centres culturels
- les médias
- l'éducation permanente
- l'éducation aux médias
- le cinéma et la création audiovisuelle

Maturité du projet

8) Quelles sont les méthodes d'organisation (méthodologie). Décrivez le déroulement du projet et la temporalité (mentionnez les étapes du projet/ou un planning) ? (réponses écrites) *

Détaillez le déroulement du projet incluant un calendrier approximatif

9) Quels sont les moyens déployés par rapport aux objectifs poursuivis et quelle est la coordination prévue (personnes impliquées à la gestion du projet : citées nominativement et/ou les ETP dédiés à ce projet) ? (réponses écrites) *

10) Quel est/sont le(s) public(s) cible(s) ? (plusieurs choix possibles) *

Grand public

Femmes / filles

Etudiantes et étudiants des Ecoles Supérieures des Arts

Professionnelles et professionnels relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles : la culture, les médias et l'audiovisuels

Jeunes (-18 ans) à l'école

Jeunes (-18 ans) en extrascolaire

11) Prévoyez-vous de toucher un public cible avec des vulnérabilités ? (choix unique) *

Oui

Non

11.1) Spécifiez le ou les public(s) cible(s) que vous souhaitez toucher (plusieurs choix possibles) *

Femmes/filles en situation de grande précarité

Femmes/filles racisées

Femmes/filles migrantes ou primo-arrivantes

Femmes/fille porteuses de handicap(s) ou de problème(s) de santé

Femmes âgées (+55 ans)

Femmes lesbiennes

12) Sur quelles années ce projet va-t-il se dérouler (les années ne doivent pas nécessairement se suivre) (plusieurs choix possibles) *

2022

2023

2024

2025

2026

13) Quelle est la portée géographique du projet ? Votre projet va avoir un impact sur les personnes qui résident : (plusieurs choix possibles) *

sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

en Région de Bruxelles-Capitale

en Wallonie

sur une ou plusieurs Province(s)

14) Quels sont les effets attendus du projet ? (réponses écrites) *

15) Le projet va-t-il avoir un impact sur un large public ou sur un public spécifiquement concerné ? Expliquez (réponses écrites) *

16) Quels sont d'une part les indicateurs de réalisation, d'autre part les indicateurs d'évaluation de votre projet ? (réponses écrites) *

17) Le projet débouchera-t-il sur une production concrète et/ou sur un événement public ? Si oui, expliquez. (réponses écrites)

18) Avez-vous prévu un cinquième projet ? (choix unique) *

Oui

Non

Descriptions des différents projets portés par le Collectif

Plan d'action

Projet N°5

(18 questions)

1) Intitulé du projet n°5 (réponses écrites) *

2) Courte description du projet (réponses écrites) *

3) Dans quel(s) mode(s) d'action(s) le projet s'inscrit-il ? (plusieurs choix possibles) *

Informier : Réaliser des études, recherches-actions sur la place des femmes dans la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles et générer des données quantitatives et qualitatives sur leurs conditions de travail, produire des archives sur des œuvres féminines.

Sensibiliser : via la réalisation d'outils, de campagnes de projets pilotes et d'activités ou d'animations avec le secteur culturel ou associatif promouvant la représentation des femmes artistes actives en Fédération Wallonie-Bruxelles et de leur production artistique.

Concevoir ou dispenser des formations (workshop, ateliers, stages, formations courtes et longues).

Fédérer les opérateurs culturels qui s'engagent à programmer des femmes portant des projets culturels, fédérer les femmes artistes, assurer une mission de plaidoyers.

Visibiliser les artistes féminines actuelles en organisant ou promouvant des activités culturelles ou des œuvres artistiques mettant en avant les femmes portant des projets culturels.

3.1) Quel(s) est/sont le(s) public(s) cible(s) des formations ? (plusieurs choix possibles) *

des étudiantes et des étudiants en formation en Etude Supérieure des Arts

des professionnels et professionnelles relevant des secteurs de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir : la culture, les médias et l'audiovisuel

des jeunes-filles en vue de susciter des vocations artistiques

Partenariat

4) Le projet n°5 est mené en partenariat avec (choix unique) *

une seule des associations du Collectif

au moins 2 associations du Collectif

4.1) Listez les associations prenant part au projet n°5 (réponses écrites) *

Opportunité du projet

5) Décrivez le contexte dans lequel le projet s'inscrit et les objectifs poursuivis (réponses écrites) *

6) Le projet n°5 répond précisément à quelle(s) mesure(s) de l'Axe 3 du Plan "droits des femmes" ? (réponses écrites) *

Listez cette ou ces mesures (ATTENTION : veuillez bien reprendre le numéro et l'intitulé exact de chaque mesure de l'Axe 3 visée)

7) Le projet n°5 s'inscrit dans le(s) secteur(s) suivant(s) : (plusieurs choix possibles) *

- la défense et l'illustration de la langue
- la création artistique dans les arts de la scène et les arts plastique
- le patrimoine culturel
- les musées, les bibliothèques, les centres culturels
- les médias
- l'éducation permanente
- l'éducation aux médias
- le cinéma et la création audiovisuelle

Maturité du projet

8) Quelles sont les méthodes d'organisation (méthodologie). Décrivez le déroulement du projet et la temporalité (mentionnez les étapes du projet/ou un planning) ? (réponses écrites) *

Détaillez le déroulement du projet incluant un calendrier approximatif

9) Quels sont les moyens déployés par rapport aux objectifs poursuivis et quelle est la coordination prévue (personnes impliquées à la gestion du projet : citées nominativement et/ou les ETP dédiés à ce projet) ? (réponses écrites) *

10) Quel est le public cible ? (plusieurs choix possibles) *

Grand public

Femmes / filles

Etudiantes et étudiants des Ecoles supérieures des arts

Professionnelles et professionnels relevant des secteurs de compétences de la fédération Wallonie-Bruxelles : la Culture, les médias et l'audiovisuel

Jeunes (-18 ans) à l'école

Jeunes (-18 ans) en extrascolaire

11) Prévoyez-vous de toucher un public cible avec des vulnérabilités ? (choix unique) *

Oui

Non

11.1) Spécifiez le ou les public(s) cible(s) que vous souhaitez toucher (plusieurs choix possibles) *

Femmes/filles en situation de grande précarité

Femmes/filles racisées

Femmes/filles migrantes ou primo-arrivantes

Femmes/fille porteuses de handicap(s) ou de problème(s) de santé

Femmes âgées (+55 ans)

Femmes lesbiennes

12) Sur quelles années ce projet va-t-il se dérouler (les années ne doivent pas nécessairement se suivre) (plusieurs choix possibles) *

2022

2023

2024

2025

2026

13) Quelle est la portée géographique du projet ? Votre projet va avoir un impact sur les personnes qui résident : (plusieurs choix possibles) *

sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

en Région de Bruxelles-Capitale

en Wallonie

sur une ou plusieurs Province(s)

14) Quels sont les effets attendus du projet ? (réponses écrites) *

15) Le projet va-t-il avoir un impact sur un large public ou sur un public spécifiquement concerné ? Expliquez (réponses écrites) *

16) Quels sont d'une part les indicateurs de réalisation, d'autre part les indicateurs d'évaluation de votre projet ? (réponses écrites) *

17) Le projet débouchera-t-il sur une production concrète et/ou sur un événement public ? Si oui, expliquez. (réponses écrites)

18) Avez-vous prévu plus de 5 projets ? (choix unique) *

Oui

Non

Descriptions des différents projets portés par le Collectif

Plan d'ation

Si votre candidature comporte **plus de 5 projets**, envoyez un e-mail à l'adresse : egalite@cfwb.be afin de créer des nouvelles rubriques dans votre formulaire.

⚠ En attendant, n'oubliez pas de **sauver** votre formulaire.

Documents à joindre

Partie Tiers

Documents à joindre

Candidature

Le budget doit être ventilé par année et présenté en RECETTES et en DEPENSES.

➡ Télécharger le modèle de budget prévisionnel sur le [site de la Direction de l'Egalité des Chances](#)

Partenariat

✓ **Le questionnaire est complété.**

Si vous envisagez de le modifier ultérieurement, cliquez sur "Enregistrer".

Si vous ne souhaitez plus le modifier, cliquez sur "Soumission".